



Direction de l'Immigration
Bureau des titres de séjour

Code AGDREF : 9815
9° du L. 313-20

RENOUVELLEMENT :
PASSEPORT TALENT – PROFESSION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

Liste des pièces à fournir : ORIGINAL et PHOTOCOPIE

(Les justificatifs doivent être accompagnés, le cas échéant, de leur traduction en français par un traducteur-interprète agréé près une cour d'appel).

Visa de long séjour valant titre de séjour (portant la mention « passeport talent » ou visa de long séjour (portant la mention « passeport talent-L.313-20-X° », en fonction du motif de séjour) ou carte de séjour en cours de validité

Justificatif d'état civil et de nationalité :

* Passeport (pages relatives à l'état civil, aux dates de validité, aux cachets d'entrée et aux visas)

* Extrait d'acte de naissance avec filiation ou copie intégrale d'acte de naissance (sauf si le demandeur est déjà titulaire d'un titre de séjour)

Justificatif de domicile datant de moins de 3 mois :

* Facture d'électricité (ou gaz, eau, téléphone fixe, accès à internet) ou bail de location datant de moins de 3 mois

* si hébergement chez un particulier : attestation de l'hébergeant datée et signée, original et copie de sa carte d'identité ou de sa carte de séjour, et facture d'électricité, gaz, eau, téléphone fixe ou accès à internet de l'hébergeant datée de moins de 3 mois

3 photographies d'identité récentes (format 35mm X 45 mm – norme ISO/IEC 19794-5:2005) – *Pas de copie*

Déclaration sur l'honneur JOINTE concernant votre situation familiale complétée, datée et signée

Si vous exercez une activité salariée

Le ou les contrats de travail d'une durée totale cumulée d'au moins 3 mois, sur une période maximale de 12 mois conclus avec une ou plusieurs entreprises ou établissements dont l'activité principale comporte la création ou l'exploitation d'œuvres de l'esprit (formulaire)

Justificatifs de ressources, issues principalement (au moins 51%) de votre activité, pour la période de séjour envisagée, pour un montant au moins équivalent à 70% du salaire minimum brut de croissance pour un emploi à temps plein par mois de séjour en France

Peuvent être produits :

* Pour les revenus propres (versement d'une bourse, subvention du pays d'origine, perception d'une rente, d'un loyer, d'une retraite, droits d'auteur ...)

* Pour les revenus liés à l'activité envisagée en France (le ou les contrats d'engagement produits par l'intéressé)

Ne peuvent être pris en compte dans le calcul des ressources l'allocation d'assurance des travailleurs involontairement privés d'emploi

Si vous exercez une activité non salariée

Documents justifiant de votre qualité d'artiste ou d'auteur d'œuvre littéraire ou artistique

Documents justifiant de la nature et de la durée de votre projet en France

Justificatifs de ressources, issues principalement (au moins 51%) de votre activité, pour la période de séjour envisagée, pour un montant au moins équivalent à 70% du salaire minimum brut de croissance pour un emploi à temps plein par mois de séjour en France

Peuvent être produits :

* Pour les revenus propres (versement d'une bourse, subvention du pays d'origine, perception d'une rente, d'un loyer, d'une retraite, ...)

* Pour les revenus liés à l'activité envisagée en France (contrat avec une galerie, commande artistique, ...)

DECLARATION SUR L'HONNEUR CONCERNANT VOTRE SITUATION FAMILIALE

	NOM	Prénom	Sexe F / M	âge	nationalité	Pays de résidence	Ville de résidence
Conjoint(e) * Mariage PACS Union libre	Depuis le :						
Enfants							
Père							
Mère							
Frères et sœurs							

* rayer les mentions inutiles

Signature :

Je soussigné(e) _____ certifie sur l'honneur,
l'exactitude des informations inscrites dans le tableau ci dessus

fait à STRASBOURG le : ___ / ___ / ___